

Octant Analyse

Recensement de population

Numéro 1 - Janvier 2010



De l'adolescence à la vie adulte : le cheminement des jeunes Bretons de 15 à 29 ans

Lorsque les jeunes passent de l'adolescence à la vie adulte, ils quittent le domicile parental, terminent leurs études, trouvent un travail, se mettent en couple, fondent une famille... Dans cet ordre ou un autre ; le cheminement n'est pas linéaire. À 20 ans, la moitié des jeunes n'habite plus chez ses parents. La poursuite des études favorise un départ précoce. Les jeunes femmes quittent leurs parents plus tôt. Avant 25 ans, les jeunes s'installent massivement en appartement, souvent seuls. À 25 ans, la plupart ont terminé leurs études. Au-delà, ils vivent majoritairement en couple. Les élèves et étudiants finistériens sont principalement attirés par les établissements du département, tandis que les établissements d'Ille-et-Vilaine exercent leur attraction sur le reste de la région.

En 2006, 558 500 jeunes de 15 à 29 ans habitent en Bretagne. Ils représentent 18 % de la population, contre 19 % au niveau national.

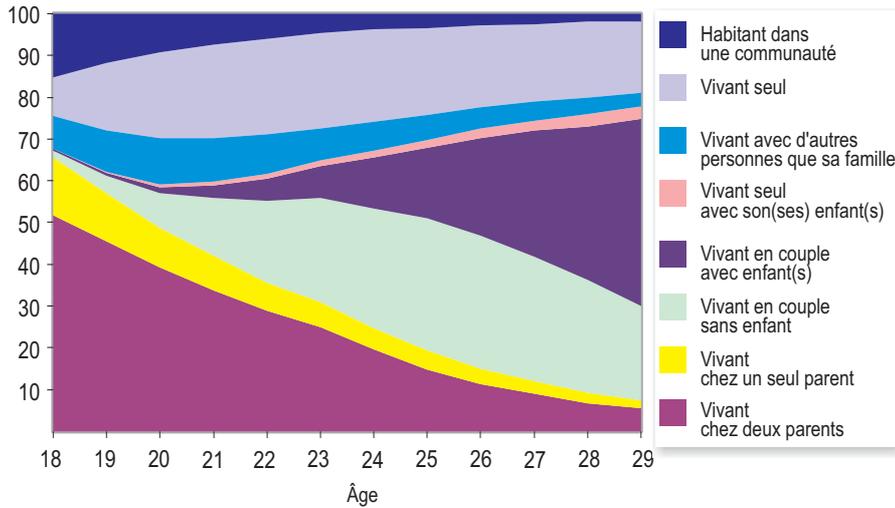
**D'adolescent à parent,
un cheminement
par étapes successives**

À 18 ans, les deux tiers des jeunes habitent chez leurs parents ; à 20 ans, c'est la moitié. Ils ne sont plus que 7 % à 29 ans. En Ille-et-Vilaine, en 2006, les jeunes habitent un peu moins fréquemment chez leurs parents que dans les autres départements de la région et le reste de la France en raison notamment de la présence importante d'étudiants. Les jeunes qui résidaient déjà en Ille-et-Vilaine en 2001 ont d'ailleurs moins souvent quitté le domicile parental que ceux qui résidaient dans le reste de la région.

La sortie de la cellule parentale se fait surtout vers des formes transitoires de vie. À 18 ans, un tiers des jeunes n'habite plus chez ses parents. Ils vivent seuls, en colocation ou en foyer, par exemple. La part des personnes vivant seules culmine à 22 ans, puis décroît plus lentement. La vie en couple arrive un peu plus tardivement, mais prend rapidement de l'importance. À partir de 21 ans, ce mode de vie devient plus fréquent. Dès 22 ans, plus de jeunes vivent en couple que seuls : presque les deux tiers à 27 ans. La part des jeunes vivant en couple avec enfant(s) est la forme de cohabitation qui prend le plus tardivement de l'importance : 17 % des jeunes à 25 ans, et 45 % à 29 ans.

La vie en couple, rare à 18 ans, devient la norme à 28 ans

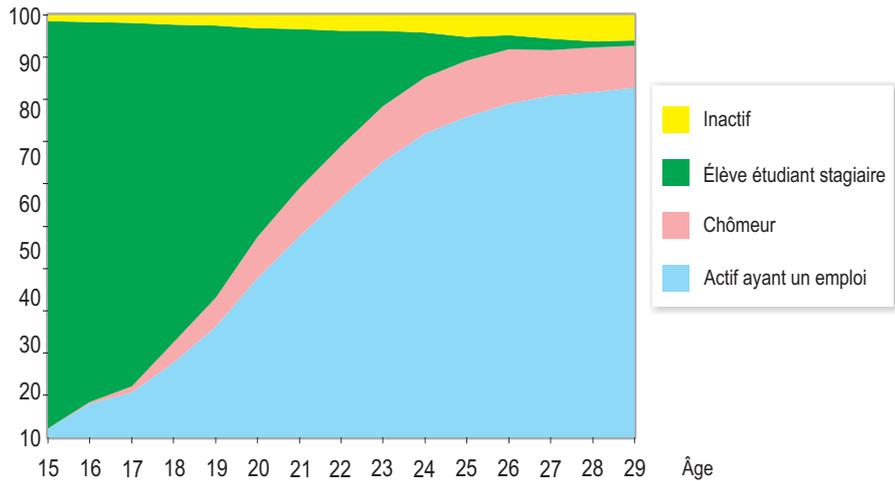
Répartition des modes de cohabitation des jeunes par âge en 2006 en Bretagne (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2006

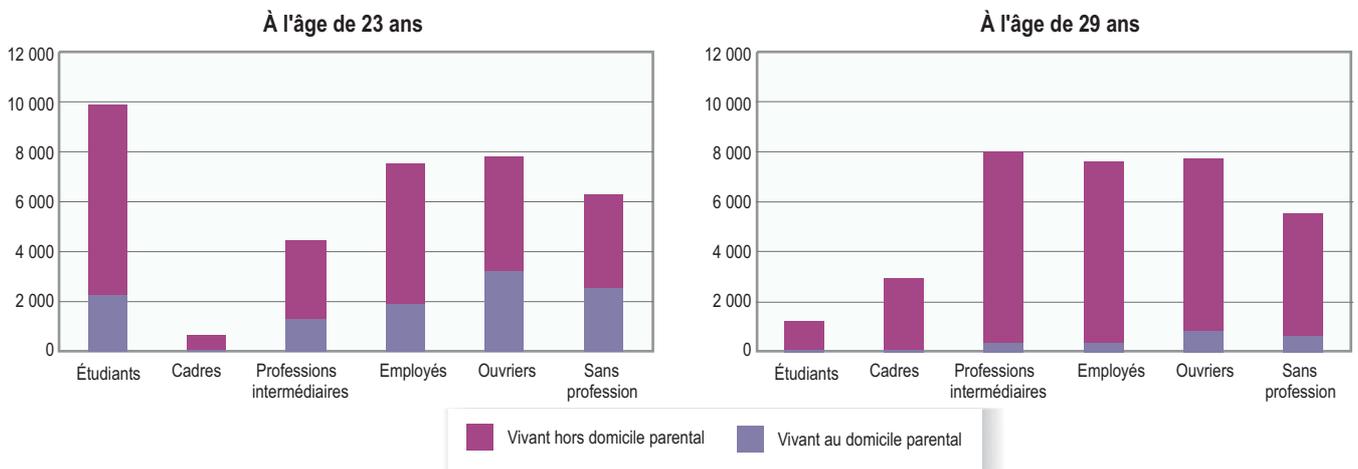
À partir de 21 ans, les jeunes qui travaillent sont plus nombreux que ceux qui poursuivent leurs études

Activité des jeunes Bretons par âge en 2006 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2006

Les jeunes Bretons selon leur activité et le mode de cohabitation (en nombre)



Source : Insee, recensements de la population

Des jeunes femmes indépendantes plus tôt

Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus précocement. À partir de 18 ans, elles vivent nettement moins fréquemment chez leurs parents que les jeunes hommes. À 25 ans, par exemple, elles ne sont plus qu'une sur huit, contre un homme sur quatre.

Elles vivent plus fréquemment seules que les jeunes hommes entre 18 et 22 ans. Les femmes se mettent également en couple plus jeunes. La part des femmes en couple augmente régulièrement dès 18 ans : elles sont ainsi 75 % en couple à 29 ans, contre 60 % des hommes de cet âge.

Elles ont aussi des enfants plus tôt. À 29 ans, c'est le cas de 60 % d'entre elles, contre seulement 36 % des hommes. L'adulte d'une famille monoparentale est la plupart du temps une mère.

Quitter ses parents pour suivre des études, puis trouver un emploi

Les études favorisent le départ précoce de chez les parents. À chaque âge, les jeunes actifs qui ont terminé leurs études habitent plus souvent chez leurs parents que les étudiants. Un tiers des étudiants quitte le domicile parental dès 18 ans. Selon la proximité des pôles universitaires, cette situation varie. Un étudiant dont les parents vivent à proximité d'un pôle universitaire restera plus longtemps chez eux.

Les jeunes en emploi partent plus progressivement. Ils représentent 50 % de l'ensemble des jeunes. À partir de 21 ans, les trois quarts des jeunes habitent encore chez leurs

L'emploi favorise la vie en couple

Mode de vie des jeunes selon leur âge et leur situation professionnelle (en %)

| | Âge révolu | Effectif | Jeune vivant chez ses parents | Personne vivant seule | Adulte d'un couple sans enfant | Adulte avec enfant | Autre (hors famille ou hors ménage) |
|--|--------------------|----------------|-------------------------------|-----------------------|--------------------------------|--------------------|-------------------------------------|
| Actifs occupés | 15 à 17 ans | 7 936 | 91 | 2 | 0 | 0 | 7 |
| | 18 à 24 ans | 121 956 | 41 | 19 | 22 | 6 | 12 |
| | 25 à 29 ans | 138 976 | 11 | 20 | 31 | 32 | 6 |
| | Total | 268 868 | 27 | 19 | 26 | 19 | 9 |
| Sans emploi | 15 à 17 ans | 107 370 | 97 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| | 18 à 24 ans | 147 411 | 48 | 19 | 7 | 4 | 22 |
| | 25 à 29 ans | 34 879 | 19 | 16 | 17 | 35 | 13 |
| | Total | 289 660 | 62 | 12 | 6 | 6 | 14 |
| Ensemble des jeunes habitant en Bretagne | 15 à 17 ans | 115 306 | 97 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| | 18 à 24 ans | 269 367 | 45 | 19 | 14 | 5 | 17 |
| | 25 à 29 ans | 173 855 | 13 | 19 | 29 | 32 | 7 |
| | Total | 558 528 | 45 | 15 | 16 | 13 | 11 |
| dont étudiants | 15 à 17 ans | 2 695 | 88 | 4 | 0 | 0 | 8 |
| | 18 à 24 ans | 97 729 | 36 | 31 | 8 | 0 | 25 |
| | 25 à 29 ans | 10 694 | 12 | 31 | 28 | 10 | 19 |
| | Total | 111 118 | 35 | 30 | 10 | 1 | 24 |
| dont étudiants en emploi | 18 à 24 ans | 20 114 | 33 | 28 | 15 | 1 | 23 |
| | 25 à 29 ans | 5 725 | 8 | 31 | 34 | 11 | 16 |
| | Total | 25 839 | 28 | 29 | 19 | 3 | 21 |
| Jeunes partis de Bretagne | 15 à 17 ans | 3 208 | 90 | 2 | 1 | 0 | 7 |
| | 18 à 24 ans | 37 819 | 6 | 43 | 22 | 3 | 26 |
| | 25 à 29 ans | 34 654 | 2 | 30 | 39 | 18 | 11 |
| | Total | 75 681 | 8 | 36 | 28 | 10 | 18 |
| dont étudiants partis de Bretagne | 18 à 24 ans | 20 386 | 4 | 55 | 12 | 0 | 29 |
| | 25 à 29 ans | 3 514 | 2 | 41 | 29 | 6 | 22 |
| | Total | 23 900 | 4 | 53 | 14 | 1 | 28 |

Source : Insee, recensement de la population 2006

Champ : ensemble des personnes de 15 à 29 ans habitant en Bretagne au recensement de 2006 ou ayant quitté la Bretagne dans les 5 ans précédents.

Les personnes qui ont déclaré avoir une activité professionnelle sont les actifs occupés, tous les autres sont sans emploi.

Les étudiants sont les personnes de 16 à 29 ans, ayant déclaré être inscrit dans un établissement d'enseignement et ayant au moins le bac.

Les étudiants en emploi sont, parmi les étudiants, les personnes qui ont déclaré avoir une activité professionnelle.

Lecture : parmi l'ensemble des jeunes de 18 à 24 ans qui vivent en Bretagne en 2006, 45 % habitent chez leur(s) parent(s), ils ne sont que 41 % parmi les jeunes de 18 à 24 ans qui occupent un emploi, 36 % parmi les jeunes étudiants de 18 à 24 ans et même 33 % parmi les étudiants en emploi, c'est-à-dire ceux qui sont à la fois actifs occupés et étudiants.

parents sont des actifs, essentiellement des employés, des ouvriers et des chômeurs.

La fin des études se fait graduellement et assez régulièrement jusqu'à 25 ans. Au-delà, les jeunes sont moins de 4 % à les poursuivre. Cette sortie se fait essentiellement pour entrer dans la vie active. La part des jeunes au chômage culmine entre 23 et 26 ans puis régresse progressivement. Celle des jeunes en emploi augmente fortement jusqu'à 26 ans puis plus lentement. Les jeunes hommes terminent leurs études et accèdent à l'emploi en moyenne un an plus tôt que les jeunes femmes. Ces dernières sont en outre plus touchées par le chômage, comme dans l'ensemble de la population.

Le travail étudiant : de l'employé à temps partiel au cadre

Sur les 111 100 étudiants qui habitent en Bretagne, 26 100 occupent également un

emploi. L'activité des étudiants croît avec l'âge. Moins d'un sur dix travaille à 18 ans, plus d'un sur deux à partir de 26 ans. Comme le nombre d'étudiants diminue avec l'âge, la majorité des étudiants actifs a entre 20 et 23 ans.

La profession occupée par les étudiants dépend de l'âge : les plus jeunes, jusqu'à 22 ans, sont en majorité employés ou ouvriers, alors qu'à partir de 23 ans, les cadres ou professions intermédiaires sont majoritaires. À tout âge cependant, les étudiants qui habitent encore chez leurs parents sont plus souvent ouvriers ou employés que ceux qui vivent seuls ou en couple. Globalement, les jeunes étudiants hommes sont autant cadres, ouvriers, employés ou professions intermédiaires. En revanche, une jeune étudiante sur deux est employée et plus d'une sur quatre occupe une profession intermédiaire.

La moitié des étudiants qui travaillent sont à temps partiel. À 18 ans, ils sont les deux

tiers, mais ne représentent plus qu'un quart à 27 ans. Comme pour la population générale, parmi les étudiants actifs, les hommes sont moins à temps partiel que les femmes. C'est également chez les étudiants employés que la part de temps partiels est la plus grande : près de la moitié. Les situations des étudiants travaillant à temps complet sont particulières. Il s'agit, par exemple, de jeunes ayant passé un concours et dont l'activité est rémunérée dans le cadre de leurs études : étudiants en IUFM, écoles militaires, écoles de l'administration...

L'accès à l'emploi et le départ du domicile parental ne coïncident pas forcément.

Jusqu'à 22 ans, les étudiants qui ont un emploi vivent plus fréquemment chez leurs parents que ceux qui ne travaillent pas. Au-delà, c'est l'inverse. À partir de 22 ans, 1 sur 3 vit seul ; c'est la situation la plus courante jusqu'à 24 ans. Au-delà de cet âge, les étudiants qui travaillent vivent le plus souvent en couple, mais peu d'entre-eux ont des enfants.

La mobilité géographique favorise le départ du domicile parental, mais retarde l'arrivée des enfants

Très peu de jeunes de 18 à 24 ans qui ont changé de région depuis 5 ans vivent avec leurs parents. Ils sont la moitié parmi ceux restés en Bretagne.

Les jeunes restés en Bretagne vivent moins en couple que les jeunes arrivants, mais plus que ceux qui en sont partis. Les jeunes vivant en couple et ayant connu une mobilité ont moins souvent des enfants que les jeunes sédentaires.

Les jeunes qui ont quitté la Bretagne sont plus souvent étudiants ou en emploi, et moins au chômage que les sédentaires. Mais la mobilité géographique ne favorise pas toujours l'insertion professionnelle. Ceux qui sont arrivés sont plus souvent étudiants, mais ils sont également plus touchés par le chômage que les sédentaires. Cependant, s'ils ont moins souvent un emploi, celui-ci est plus qualifié. Les jeunes arrivés qui travaillent occupent plus souvent un poste de cadre ou de profession intermédiaire que les sédentaires. Dans tous les cas également, les hommes sont moins au chômage que les femmes.

Vivre en appartement

Lorsque les jeunes Bretons quittent le domicile parental, 4 sur 5 s'installent en appartement. Entre 22 et 24 ans, la moitié des jeunes habite dans un appartement. Les jeunes

commencent par habiter des logements plus petits à partir de 18 ans. Ils vivent d'abord dans des logements d'une seule pièce, puis habitent progressivement des logements plus grands : 3 % seulement résident dans un logement d'une seule pièce à 29 ans.

Mais le confort dépend à la fois de la taille du logement et de la taille du ménage. Les jeunes adultes en couple avec enfant(s) sont le plus à l'étroit : 10 % disposent de moins d'une pièce par personne. À l'opposé, les personnes vivant seules sont celles qui disposent du plus grand nombre de pièces, puis les jeunes adultes en couple sans enfants.

Disposer d'une voiture va de pair avec la vie en couple et l'emploi

La moitié des jeunes qui n'habitent plus chez ses parents dispose d'une voiture dès 18 ans. Cette proportion augmente régulièrement avec l'âge jusqu'à 29 ans. Vivre en couple permet de disposer plus facilement d'un véhicule ; 96 % des jeunes dans cette situation, contre 60 % des jeunes vivant seuls ou seuls avec enfant(s).

Les jeunes adultes disposent plus souvent d'une voiture quand ils ont par ailleurs un emploi : 93 %, contre 77 % des jeunes adultes sans emploi et des jeunes étudiants.

L'Ille-et-Vilaine, principal pôle d'attraction des étudiants

111 100 étudiants habitent en Bretagne en 2006. Parmi les étudiants de moins de

23 ans n'habitant pas chez leurs parents, près d'un tiers habitait une autre région cinq ans auparavant. L'Ille-et-Vilaine est le département le plus attractif : cette part y est encore plus élevée, tandis qu'elle est plus faible dans les autres départements, surtout dans les Côtes-d'Armor. Les étudiants nouvellement arrivés en Bretagne résidaient auparavant principalement dans les Pays de la Loire, en Basse-Normandie et en Île-de-France. 55 % poursuivent désormais leurs études en Ille-et-Vilaine.

Mais l'attraction des établissements d'Ille-et-Vilaine s'exerce principalement sur les étudiants bretons : au-delà du département, elle s'exerce sur les Côtes-d'Armor et le Morbihan, mais assez peu sur le Finistère.

La proximité des établissements d'enseignement conditionne la mobilité des étudiants bretons

Les étudiants bretons sont très mobiles : 21 % quittent la région pour suivre des études. Mais il existe également des mouvements internes à la région traduisant souvent l'absence ou l'éloignement d'établissements correspondant aux études suivies. Ainsi, 70 % des étudiants du pays de Centre-Bretagne quittent les Côtes-d'Armor pour suivre des études. À l'inverse, la même proportion des étudiants des pays de Brest et Rennes reste dans leur département d'origine. Dans le pays de Cornouaille, 44 % des étudiants quittent le Finistère pour continuer leurs

L'attraction des départements selon le lieu d'origine des étudiants bretons

| | | | Côtes-d'Armor | Finistère | Ille-et-Vilaine | Morbihan | Bretagne | |
|---------------|----------------|--------------------|---------------|---------------|-----------------|---------------|---------------|---------------|
| Lieu d'études | Bretagne | Côtes-d'Armor | Nombre | 4 891 | 887 | 720 | 422 | 6 920 |
| | | | Part (en %) | 35,3 | 3,6 | 2,6 | 2,4 | 8,3 |
| | | Finistère | Nombre | 1 346 | 15 515 | 509 | 1 100 | 18 470 |
| | | | Part (en %) | 9,7 | 63,5 | 1,8 | 6,3 | 22,0 |
| | | Ille-et-Vilaine | Nombre | 4 487 | 2 333 | 19 668 | 3 884 | 30 372 |
| | | | Part (en %) | 32,4 | 9,5 | 70,4 | 22,4 | 36,2 |
| | | Morbihan | Nombre | 631 | 1 283 | 772 | 7 741 | 10 427 |
| | | | Part (en %) | 4,6 | 5,2 | 2,8 | 44,6 | 12,5 |
| | | Pays de la Loire | Nombre | 754 | 1 155 | 2 242 | 1 832 | 5 983 |
| | | | Part (en %) | 5,4 | 4,7 | 8,0 | 10,6 | 7,2 |
| | Autres régions | Île-de-France | Nombre | 547 | 1 062 | 1 439 | 686 | 3 733 |
| | | | Part (en %) | 3,9 | 4,3 | 5,1 | 4,0 | 4,5 |
| | Autres | Nombre | 1 211 | 2 253 | 2 587 | 1 686 | 7 737 | |
| | | Part (en %) | 8,7 | 9,2 | 9,3 | 9,7 | 9,3 | |
| Total | | Nombre | 13 867 | 24 487 | 27 937 | 17 350 | 83 642 | |
| | | Part (en %) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Insee, recensement de la population 2006

Champ : étudiants de 16 à 22 ans qui résidaient en Bretagne dans les 5 ans précédents.

Lecture : parmi les 13 867 étudiants originaires des Côtes-d'Armor, 4 891 suivent leurs études dans ce département, 1 346 dans le Finistère, 547 en Île-de-France...

études. Parmi eux, le quart les continue en Ille-et-Vilaine.

Dans le pays de Redon et Vilaine, 1 étudiant sur 5 poursuit ses études dans les Pays de la Loire. Les Pays de la Loire exercent également une attraction sur les étudiants des pays de Vannes, de Vitré-Porte de Bretagne et de Fougères.

Définitions

Un **enfant** est une personne qui vit dans le même logement qu'au moins un de ses parents, et qui n'a pas elle-même d'enfant, quel que soit son âge.

Si une personne vit en couple avec une personne qui a un enfant, alors elle est aussi considérée comme parent de cet enfant ; les données du recensement ne distinguent pas les familles recomposées.

Un **étudiant** est une personne de 16 à 29 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement et ayant un diplôme au moins équivalent au bac.

Pour en savoir plus

- Formation et insertion professionnelle des jeunes Bretons en 2006 : plus de diplômés, mais une majorité d'emplois peu qualifiés / Mickaël Ramonet ; Insee Bretagne - Dans : *Octant*. - n° 117 (2009, sept.). - P. 31-35. - Accessible en ligne.
- Une Bretagne toujours plus diplômée malgré de nombreux départs de jeunes / Stéphane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 111 (2008, janv.). - P. 8-12. - Accessible en ligne.
- Les migrations des jeunes Bretons diplômés de l'enseignement supérieur entre 1990 et 1999 / Marie-Hélène Kérouanton, Stéfane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 104 (2006, janv.). - P. 4-13. - Accessible en ligne.
- Jeunes et territoires : l'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité / Chantal Brutel. - Dans : *Insee première* ; n° 1275 (2010, janv.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi : le premier en lien avec ses études et l'autre pas / Elise Coudin, Chloé Tavan. - Dans : *Insee première* ; n° 1204 (2008, juil.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- La mobilité des étudiants / Sylvie Lemaire, Sylvain Papon ; Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. - Dans : *Note d'information* ; n° 02 (2009, fév.). - 6 p. - Système en ligne.
- Le logement des jeunes. - Paris : Observatoire des inégalités, 2009. - Système en ligne.
- Autonomie retardée et négociée : l'émancipation résidentielle des jeunes Européens / René Bendit, Kerstin Hein, Andy Biggart. - Dans : *Politiques sociales et familiales*. - n° 97 (2009, sept.). - P. 5-12. - Accessible en ligne.
- Insee (www.insee.fr)
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Académie de Rennes (www.ac-rennes.fr)
- Dares (www.travail-solidarite.gouv.fr)
- DRTEFP (www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr)
- Cee (www.cee-recherche.fr/)
- Cereq (portail.cereq.fr/MASC25/))
- Gref Bretagne (www.gref-bretagne.com)
- Ministère de l'éducation nationale (www.education.gouv.fr/)
- OVE observatoire de la vie étudiante (www.ove-national.education.fr/)

Directeur de la Publication : Bernard Le Calvez

Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint

Composition : Dominique Bertier
Brigitte Cariou

Auteur : Mickaël Ramonet

ISSN 2105-1151 - © Insee 2010
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010

INSEE Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES Cedex
Tél. : 02 99 29 33 33
Fax : 02 99 29 33 90

Pour tout renseignement statistique :
0 825 889 452 (0,15 € la minute)